



VILLE DE
MONT-JOLI

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT N° 2026-1550 :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2013-1299 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-1011 CRÉANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Me Françoise Virginie Lechasseur, greffière que les membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli ont adopté lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026 le règlement intitulé « *Règlement modifiant le règlement n° 2013-1299 modifiant le règlement 2001-1011 créant le comité consultatif d'urbanisme* ».

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au greffe de l'Hôtel-de-Ville aux heures normales d'ouverture à savoir du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Mont-Joli, ce 14^e jour de juillet 2026.

La greffière,

Me Françoise Virginie Lechasseur, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel-de-Ville de Mont-Joli entre 8h30 et 12h et de 13h30 à 16h30 le 14^e jour du mois de juillet 2026 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.

La greffière,

Me Françoise Virginie Lechasseur, OMA